

Décision

Générale

colonial

Décision n° 462 du 9 mai 1939.

n° 462

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
9 mai 1939

Numéro JO
n° 510 du 31/05/1939

Date du numéro
31 mai 1939

TEXTE INTÉGRAL

un passage en 1er classe, à destination de Marseille, pour raison de santé, est accordé à M. Gasq (Maurice), pharmacien capitaine 2e échelon des troupes coloniales hors cadres, qui a débarqué dans la colonie le 21 décembre 1936. Cet officier prendra passage sur le paquebot Jean-Laborde, de la Compagnie des Messageries Maritimes, attendu vers le 13 mai 1939. La dépense est imputable au budget local de la Côte française des Somalis, chapitre 14, article 1er, paragraphe 1er.